



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2007

Le présent document constitue un rapport de gestion portant sur notre situation financière au 30 septembre 2007 et sur nos résultats d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés à cette date comparativement aux périodes correspondantes de 2006. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et les notes complémentaires pour la période terminée le 30 septembre 2007 ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés et les notes complémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et le rapport de gestion connexe. Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent rapport de gestion, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire ou d'un contexte particulier, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Aliant » fait référence à l'ancienne société Aliant Inc. et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les autres informations financières ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web de Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds) à l'adresse www.bell.aliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion est daté du 31 octobre 2007 et porte sur les données à cette date, à moins d'indication contraire. Il contient des énoncés prospectifs qui ont trait à notre situation financière future et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés sont fondés sur les prévisions et les estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur les opinions et les hypothèses de la direction relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 31 octobre 2007. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces énoncés comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes. Certains des facteurs pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'évolution de la concurrence; les modifications du cadre ou des exigences réglementaires; l'évolution de la conjoncture des marchés publics des emprunts; la dépendance envers les systèmes de TI; l'évolution de la technologie; notre relation avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; l'absence de garantie qu'il n'y aura pas de rétrogradation future de nos cotes de crédit; la gestion par le gouvernement fédéral des règles fiscales récemment adoptées pour les fiducies de revenu cotées en Bourse. Certains de ces facteurs échappent essentiellement à notre contrôle. En outre, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses relativement aux énoncés prospectifs dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats d'exploitation et financiers et aux opérations. Se reporter aux rubriques « Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces facteurs de risques. Si l'un de ces facteurs avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs se révélaient inexactes, les résultats réels ou événements réels pourraient différer

considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les énoncés ont été effectués. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document est fait sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits prévus par nous se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque énoncé prospectif que ce soit.

NOTRE SOCIÉTÉ

Nos principales activités

Nous sommes un fournisseur de services de télécommunications essentiellement régional qui exerce des activités principalement dans le Canada atlantique, au Québec et en Ontario. Nous faisons affaire avec les clients depuis plus d'un siècle et nous offrons une vaste gamme de services de communication traditionnels et novateurs de transmission de la voix et de données et un éventail de services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), de services de gestion des infrastructures et de solutions matérielles.

Placements Bell Aliant, s.e.c. a commencé à exercer ses activités le 7 juillet 2006, conformément au plan d'arrangement (l'arrangement) qui a donné naissance au Fonds. Les détails de l'arrangement figurent dans la circulaire d'information de la direction d'Aliant datée du 14 avril 2006. Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, Société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, Société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales.

Nos résultats sont comptabilisés selon la méthode des intérêts communs. Par conséquent, les données de toutes les périodes antérieures au 7 juillet 2006 sont celles d'Aliant. Aux fins de présentation d'une comparaison et d'une analyse plus significatives d'une période à l'autre, nous présentons également certains résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma, en présumant que Placements Bell Aliant, s.e.c. était en exploitation tout au long de 2006.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

Nous nous mesurons à divers concurrents dans les régions que nous servons. La concurrence accrue exercée par les entreprises de câblodistribution continue de représenter l'un des risques les plus importants auxquels nos activités sont exposées. Plusieurs de nos initiatives stratégiques pour 2007 sont conçues de façon à atténuer ce risque. Au cours du troisième trimestre de 2007, les câblodistributeurs concurrents ont continué d'élargir leurs zones locales et ont lancé des campagnes promotionnelles dynamiques dans les régions que nous servons. L'incidence du recul de la clientèle des services locaux résidentiels qui en découle est présentée de façon plus détaillée à la rubrique « Résultats d'exploitation ». Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture des concurrents, et à mesure que la concurrence s'intensifie, nous demeurons axés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques afin d'atténuer les effets de cette concurrence. Nous poursuivons l'amélioration de nos produits et de nos services, la promotion de nos forfaits de services groupés et l'innovation auprès des clients dans le but d'offrir des solutions complètes, et nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés.

Conformément à notre stratégie visant à faire progresser notre réseau afin de nous assurer que nos produits et nos services demeurent concurrentiels dans un tel contexte, nous avons pris la décision, au début de 2007, d'accélérer les investissements prévus dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Grâce à l'engagement de 35 M\$ à 45 M\$ de dépenses en immobilisations supplémentaires en 2007, nous sommes en mesure de mettre en œuvre la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds dans les centres faisant l'objet d'une intense concurrence plus tôt que ce que notre plan d'investissement en immobilisations de base ne l'aurait permis, ce qui favorisera l'offre de services sur protocole Internet (IP) à plus large bande, y compris notre service de télévision sur IP, à environ 190 000 à 200 000 foyers du Canada atlantique d'ici la fin de l'exercice.

Modifications réglementaires en matière de télécommunications

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC ou le Conseil) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités. De nombreux remaniements d'ordre réglementaire qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers futurs se sont produits. Des détails sur les faits nouveaux importants en matière de réglementation qui ont eu lieu au troisième trimestre de 2007 et au cours de la période allant jusqu'au 31 octobre 2007, inclusivement, sont présentés ci-après :

- *Réglementation des services locaux* – Le Conseil a accordé une abstention (soit une élimination de la réglementation visant certains tarifs) à l'égard des services téléphoniques résidentiels locaux dans 72 des 85 circonscriptions du Canada atlantique pour lesquelles nous avons effectué une telle demande et dans 5 des 6 circonscriptions pour lesquelles Télébec avait effectué une demande. Le Conseil a accordé une abstention conditionnelle à l'égard des services résidentiels locaux dans 5 circonscriptions du Canada atlantique et dans 39 circonscriptions faisant partie de la principale région que nous servons.

Le Conseil a également accordé une abstention à l'égard des services locaux aux entreprises dans 18 des 69 circonscriptions du Canada atlantique pour lesquelles nous avons effectué une demande et dans 1 des 6 circonscriptions pour lesquelles Télébec avait effectué une demande. Le Conseil a accordé une abstention conditionnelle à l'égard des services locaux aux entreprises dans 17 circonscriptions faisant partie de la principale région que nous servons. À l'heure actuelle, les services Centrex ne sont pas visés par l'abstention à l'égard des services aux entreprises; cependant, le Conseil a amorcé un processus permettant d'étudier si les services Centrex constituent bel et bien des services téléphoniques locaux aux entreprises, et ce, aux fins d'évaluation des demandes visant l'abstention.

En ce qui concerne les circonscriptions pour lesquelles une abstention conditionnelle a été accordée, l'abstention prendra effet à la date la plus rapprochée des deux dates suivantes : soit la date à laquelle nous remplissons les critères de qualité du service au moment de la prestation de services aux concurrents, soit, dans le cas d'un petit nombre de circonscriptions, la date correspondant à 18 mois après le lancement du service téléphonique local par un concurrent dans la circonscription.

- *Examen des mesures réglementaires* – Le 11 juillet 2007, le Conseil a présenté son plan d'action visant l'examen de ses propres mesures réglementaires existantes à la lumière de l'instruction en matière de politique du gouvernement fédéral. Conformément à ce plan d'action, le Conseil a amorcé un processus d'examen des règles relatives au groupement aux termes d'un tarif général et des exigences relatives aux essais de marché et a entamé un processus distinct visant à recueillir des commentaires sur le caractère toujours approprié des règles afférentes à l'émission obligatoire d'un préavis au client concernant le renouvellement du contrat et des exigences en matière de dénormalisation ou de retrait de services. L'issue de ces examens pourrait se traduire par l'élimination ou l'assouplissement des mesures réglementaires inefficaces ou qui font obstacle aux forces du marché.
- *Compte de report* – Au premier trimestre de 2007, le CRTC a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Après évaluation de l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report, le solde estimatif de notre compte de report se chiffre à néant, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,8 M\$. Cette contribution excédentaire correspond à des fonds que nous sommes autorisés à recouvrer au moyen de hausses de tarifs. Des hausses de tarifs ont été appliquées, ce qui a donné lieu à la liquidation et à la fermeture de notre compte de report. Le 14 juillet 2007, le CRTC a publié sa décision finale à l'égard de la compensation de l'insuffisance du compte de report de Télébec. Télébec est autorisée à recouvrer l'insuffisance au moyen d'un ajustement du facteur exogène dans sa formule de calcul des prix plafonds sur une période de 4 ans. La valeur annuelle récurrente de l'insuffisance s'établit à 3,0 M\$, et le déficit accumulé, à 2,7 M\$.
- *Restrictions applicables à l'interurbain de base* – Le 23 juillet 2007, le Conseil a supprimé les restrictions à l'égard des hausses de tarifs qui s'appliquaient aux échelles tarifaires de nos services interurbains de base, sauf en ce qui concerne les escomptes à l'intention des personnes malentendantes ou malparlantes certifiées ou inscrites qui utilisent des téléscripteurs.

- *Tarifs* — Dans une décision rendue le 30 juillet 2007, le CRTC a conclu que le cadre de plafonnement des prix applicable aux grandes entreprises de services locaux titulaires (ESLT) s'appliquerait également à Télébec.
- *Règles relatives au groupement dans le cadre d'arrangements personnalisés* — Le 17 août 2007, le Conseil a établi que les exigences d'approbation des tarifs et autres règles applicables dans le cadre de certains arrangements personnalisés visant tant des services réglementés que des services non réglementés ne s'appliquaient pas si le tarif du groupe de services était au moins égal à la somme des tarifs de toutes les composantes tarifées.
- *Services Ethernet de gros* — Le 25 janvier 2007, le CRTC a rendu une décision définissant les exigences à l'égard de la prestation de services Ethernet de gros par les ESLT qui aurait exigé une refonte importante de nos services Ethernet de gros. Par conséquent, nous avons déposé, ainsi que d'autres parties, une demande de révision et de modification de la décision auprès du Conseil. Le 31 août 2007, le Conseil a annulé les dispositions de l'ordonnance qui prévoyaient de nouveaux tarifs, modalités, services ou conditions. Le Conseil a noté qu'il avait l'intention de traiter des exigences réglementaires à l'égard de ces services notamment dans le contexte de l'examen actuel du cadre de réglementation applicable aux services de gros dans leur ensemble.
- *Examen des services de gros* — Le processus d'examen du cadre réglementaire qu'a amorcé le Conseil en 2006 à l'égard des services de gros rendus par les ESLT, les entreprises de services locaux concurrents et les entreprises de câblodistribution entre elles se poursuit avec un volet comparution qui a débuté le 9 octobre 2007. Il s'agit du premier examen complet de la réglementation des services de gros jamais entrepris par le Conseil. Cet examen offre une occasion de mettre en œuvre les instructions du gouvernement prônant l'appui sur les forces du marché dans la mesure du possible.

Transformation de BCE en société fermée

Le 30 juin 2007, notre importante partie prenante, BCE, a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue de son acquisition par un groupe d'investisseurs dirigé par Teachers' Private Capital, la division d'investissement privé du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Providence Equity Partners Inc. et Madison Dearborn Partners, LLC. Le 21 septembre 2007, l'opération a reçu l'approbation des actionnaires de BCE. Au moment de la réception de certaines autres approbations, l'opération devrait être conclue, soit au cours du premier trimestre de 2008. Nous ne sommes pas partie à cette opération et nous ne pouvons prévoir l'incidence qu'aura le transfert de propriété de BCE sur notre entreprise.

REVUE DU TRIMESTRE

Sommaire des résultats présentés

| <i>(en millions de dollars)</i> | Données présentées | | | | | |
|--|--------------------|------------|----------------|-----------------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Périodes de neuf mois | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| Produits d'exploitation | 837,9 \$ | 802,8 \$ | 4,4 | 2 514,7 \$ | 1 847,0 \$ | 36,2 |
| BAlIA ¹⁾ | 372,4 \$ | 355,6 \$ | 4,7 | 1 080,0 \$ | 783,6 \$ | 37,8 |
| Bénéfice d'exploitation ¹⁾ | 142,3 \$ | 184,4 \$ | (22,8) | 369,7 \$ | 364,9 \$ | 1,3 |
| Autres produits | (4,3) | (2 780,3) | (99,8) | (1,7) | (2 766,6) | (99,9) |
| Intérêts débiteurs | 38,5 | 37,1 | 3,8 | 119,6 | 70,9 | 68,7 |
| Charge (économie) d'impôts | (8,8) | (46,2) | (81,0) | (60,2) | 2,5 | n.s. |
| Part des porteurs sans contrôle | 44,2 | 43,7 | 1,1 | 111,4 | 44,8 | 148,7 |
| Bénéfice net lié aux activités poursuivies | 72,7 \$ | 2 930,1 \$ | (97,5) | 200,6 \$ | 3 013,3 \$ | (93,3) |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 0,5 | 5,5 | (90,9) | 266,3 | 15,7 | n.s. |
| Bénéfice net | 73,2 \$ | 2 935,6 \$ | (97,5) | 466,9 \$ | 3 029,0 \$ | (84,6) |

n.s. — non significatif

¹⁾ Le BAlIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Les produits et des charges d'exploitation présentés au troisième trimestre de 2007 commencent à être plus comparables à ceux du trimestre correspondant de 2006.

La comparaison des résultats d'exploitation du troisième trimestre de 2007 avec ceux du troisième trimestre de 2006 doit tenir compte des résultats d'Aliant pour la période de 6 jours allant du 1^{er} juillet 2006 au 6 juillet 2006. Par conséquent, les résultats présentés pour 2007 montrent une croissance légèrement plus élevée des produits d'exploitation, des charges et du BAlIA que les résultats pro forma. Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2007 a reculé, la hausse de 16,8 M\$ du BAlIA ayant été neutralisée par une hausse de 41,9 M\$ de l'amortissement et une hausse de 17,0 M\$ des frais de restructuration et autres frais. Au cours du deuxième trimestre de 2007, la répartition du coût d'acquisition pour les régions que nous servons en Ontario et au Québec a été menée à terme, et a donné lieu à un ajustement de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement, surtout lié à des actifs incorporels à durée de vie limitée pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007. La charge d'amortissement actuelle, en plus de subir l'incidence de l'amortissement lié aux immobilisations accrues depuis l'arrangement, subit celle de l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée, qui, au troisième trimestre de 2007, a augmenté d'environ 34 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2006. De plus, au cours du troisième trimestre de 2007, nous avons comptabilisé des frais de restructuration de 20,8 M\$ à l'égard des coûts liés au devancement des initiatives favorisant la productivité de l'entreprise à l'aube de 2008. Les frais comprennent les indemnités de départ. Les résultats du troisième trimestre de 2006 tiennent également compte des éléments qui ont été comptabilisés spécifiquement en ce qui a trait à la constitution de notre société au début du mois de juillet 2006, notamment un gain de 1,95 G\$ à la cession des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., un gain sur dilution de 1,0 G\$ et une charge de 147,8 M\$ liée à la prime de remboursement anticipé de la dette. L'économie d'impôts du troisième trimestre de 2007 traduit la diminution importante du taux d'imposition effectif liée à notre structure de fiducie de revenu ainsi que les économies d'impôts futurs liés à l'amortissement des actifs incorporels qui ont été comptabilisés à l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition. L'économie d'impôts du troisième trimestre de 2006 comprenaient des impôts futurs de 43,0 M\$ liés à la prime de remboursement anticipé de la dette et avait subi l'incidence du caractère non imposable de certains éléments qui avaient été comptabilisés spécifiquement en ce qui a trait à la constitution de notre société au début du mois de juillet 2006. La part des porteurs sans contrôle dans notre bénéfice pour le troisième trimestre comprend la participation de 35,8 % dans Bell Aliant, s.e.c. que Bell Canada détient ainsi que la participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel détenue indirectement par le Fonds par

l'intermédiaire de la Fiducie Bell Nordiq. Le bénéfice net lié aux activités abandonnées a diminué d'un trimestre à l'autre étant donné que nous avons vendu notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'Aliant Services d'annuaire (ADS) avec prise d'effet le 30 avril 2007.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les résultats d'exploitation, comparativement à la période correspondante de 2006, reflètent la portée élargie de nos activités depuis le 7 juillet 2006, et se sont traduits par une augmentation des produits et des charges d'exploitation. Cependant, le bénéfice d'exploitation pour la période de neuf mois montre uniquement une modeste croissance de 1,3 % en raison de l'ajustement de 125,3 M\$ de l'amortissement mentionné précédemment. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies a diminué considérablement en raison des gains comptabilisés en 2006 spécifiquement à l'égard de l'arrangement, tel qu'il a également été mentionné précédemment. Les résultats à l'égard du bénéfice net lié aux activités abandonnées depuis le début de 2007 reflètent le gain après impôts de 258,9 M\$ à la cession d'ADS au mois d'avril 2007.

Sommaire des résultats pro forma

| <i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> | Données pro forma ¹⁾ | | | | | |
|---|---------------------------------|----------|----------------|-----------------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Périodes de neuf mois | | |
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 837,9 \$ | 825,1 \$ | 1,6 | 2 514,7 \$ | 2 461,9 \$ | 2,1 |
| BAlIA pro forma ²⁾ | 372,4 \$ | 366,7 \$ | 1,6 | 1 080,0 \$ | 1 082,8 \$ | (0,3) |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 142,3 \$ | 194,2 \$ | (26,7) | 369,7 \$ | 546,6 \$ | (32,4) |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAlIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures financières définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au troisième trimestre de 2007, les produits d'exploitation ont augmenté de 1,6 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006.

Au cours du troisième trimestre de 2007, la croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services Internet et des autres données, des services sans fil ainsi que des services et des solutions matérielles de TI a plus que neutralisé la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès et des services interurbains.

- Au troisième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services Internet et d'autres services de données se sont accrus de 9,0 % comparativement au troisième trimestre de 2006. Cet accroissement a été stimulé par la croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse de 19,0 % d'un exercice à l'autre, laquelle a été en partie neutralisée par un recul de 3,2 % des produits moyens par client résidentiel des services Internet haute vitesse qui ont été touchés par les offres promotionnelles mises de l'avant au cours de la période.
- Au troisième trimestre, les produits d'exploitation tirés des services sans fil se sont accrus de 10,2 %, stimulés par une hausse de 11,5 % du nombre de clients, laquelle a été partiellement contrebalancée par le recul de 1,5 % des produits moyens par client imputable essentiellement à une modification de la combinaison de services prépayés et postpayés.
- Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont augmenté de 6,1 % pour le troisième trimestre. La croissance des ventes de produits destinés principalement au gouvernement et aux organismes connexes a alimenté la croissance de 14,3 % des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI pour le trimestre.
- Au troisième trimestre de 2007, les produits tirés des services locaux et d'accès ont diminué de 1,6 %, et les produits tirés des services interurbains, de 3,5 % comparativement au trimestre correspondant de 2006. Les hausses de tarifs ciblées et la croissance des produits d'exploitation tirés des forfaits de produits et des fonctions de service ont contribué à réduire l'incidence, sur les produits d'exploitation, de la perte de clients résultant des pressions exercées par la concurrence et du remplacement de la technologie des services téléphoniques traditionnels.

Le bénéfice d'exploitation du troisième trimestre de 2007 a diminué de 26,7 % comparativement au bénéfice d'exploitation pro forma du trimestre correspondant de 2006.

Pour le troisième trimestre de 2007, la hausse des produits d'exploitation, conjuguée à la baisse des impôts sur le capital, a fourni un apport de 1,6 % à l'augmentation du BAIIA comparativement au BAIIA pro forma du trimestre correspondant de 2006. Cependant, depuis le début de l'exercice, la hausse des impôts sur le capital a constitué le principal facteur expliquant le recul de 0,3 % du BAIIA étant donné que les impôts sur le capital étaient inclus dans les autres charges avant le 7 juillet 2006 et qu'ils n'étaient donc pas pris en compte dans le calcul du BAIIA. La hausse de la charge d'amortissement et des frais de restructuration et autres frais engagés au troisième trimestre de 2007 a plus que contrebalancé le BAIIA accru, donnant lieu à une diminution du bénéfice d'exploitation d'un trimestre à l'autre. Tel qu'il a été expliqué précédemment, l'amortissement des actifs incorporels à durée de vie limitée et l'augmentation des frais de restructuration et des autres frais expliquent une tranche d'environ 34 M\$ et de 17,0 M\$, respectivement, de cette diminution.

| <i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> | <i>Données pro forma¹⁾</i> | | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------|-----------------------|------------------------------|-------------|-----------------------|
| | <i>Trimestres</i> | | | <i>Périodes de neuf mois</i> | | |
| | <i>2007¹⁾</i> | <i>2006</i> | <i>Variation en %</i> | <i>2007¹⁾</i> | <i>2006</i> | <i>Variation en %</i> |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | | | |
| Liquidités distribuables ²⁾ | 177,6 \$ | 185,9 \$ | (4,5) | 531,9 \$ | 536,1 \$ | (0,8) |
| Distributions en espèces déclarées | 161,3 \$ | 141,0 \$ | 14,4 | 491,0 \$ | 448,6 \$ | 9,5 |

¹⁾ Les résultats présentés pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les liquidités distribuables ne constituent pas une mesure définie par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au troisième trimestre de 2007, les liquidités distribuables ont reculé de 4,5 % comparativement aux liquidités distribuables pro forma du troisième trimestre de 2006.

La baisse des liquidités distribuables pour le troisième trimestre de 2007, comparativement aux liquidités distribuables pro forma du troisième trimestre de 2006, est principalement liée à la cession d'ADS au mois d'avril 2007 ainsi qu'à l'accélération des dépenses en immobilisations dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par les liquidités distribuables supplémentaires provenant de l'acquisition, par le Fonds, de la participation minoritaire dans Télébec et NorthernTel lorsque la Fiducie de revenu Bell Nordiq a été transformée en société fermée au mois de janvier 2007. La cession d'ADS explique une tranche de 8,3 M\$ de la baisse des liquidités distribuables pour le trimestre et une tranche de 11,9 M\$ depuis le début de l'exercice. Le Fonds a affecté le produit de la vente d'ADS au rachat de parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, atténuant ainsi la baisse des liquidités distribuables par part. L'accélération des investissements dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds explique la tranche la plus importante des dépenses en immobilisations pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice. Les liquidités distribuables supplémentaires estimatives attribuables à l'acquisition de la participation minoritaire dans Télébec et NorthernTel, déduction faite des intérêts débiteurs additionnels imputables à l'acquisition, se sont chiffrées à environ 7,0 M\$ au troisième trimestre de 2007 et à 25,0 M\$ depuis le début de l'exercice.

Outre les écarts précédents, les liquidités distribuables ont subi les pressions négatives de la hausse des cotisations au titre des services rendus et des charges du Fonds. Cette hausse a été en grande partie contrebalancée par l'augmentation du BAIIA enregistrée au cours du trimestre et par la baisse des impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés. Les cotisations au titre des services rendus sont plus élevées en raison de la croissance du salaire admissible et de la baisse du taux d'actualisation à long terme utilisé pour les dernières évaluations de la capitalisation. La hausse des charges du Fonds traduit l'augmentation des coûts liés à l'administration visant les porteurs de parts imputable au nombre beaucoup plus important de porteurs de parts du Fonds comparativement à l'ancien nombre d'actionnaires d'Aliant. Enfin, depuis le troisième trimestre de 2007, les impôts sur le capital dépassant les niveaux normalisés qui sont déduits des liquidités distribuables se sont établis à néant étant donné que les gouvernements de toutes les provinces canadiennes où nous exerçons des activités ont annoncé leur intention d'éliminer progressivement l'impôt sur le capital des sociétés d'ici 2012.

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des liquidités distribuables et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007. Le tableau présente des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées pour les différentes périodes. En outre, nous avons commencé à présenter les liquidités distribuables normalisées, une mesure récemment instaurée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans le but d'améliorer la comparabilité et la transparence aux fins de présentation du rendement financier des fiducies de revenu. Les liquidités distribuables normalisées sont définies à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

| <i>Pour les périodes terminées les 30 septembre</i> | Trimestres | | | Périodes de neuf mois ¹⁾ |
|---|------------|------------|----------------|-------------------------------------|
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 |
| <i>(en millions de dollars)</i> | | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 304,3 \$ | 111,4 \$ | 173,2 | 888,8 \$ |
| <i>Ajouter (déduire) :</i> | | | | |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et des activités abandonnées | 0,9 | 15,7 | (94,3) | 10,5 |
| Dépenses en immobilisations | (140,2) | (130,5) | 7,4 | (398,9) |
| Liquidités distribuables normalisées attribuables à la participation minoritaire dans les filiales | - | (9,6) | n.s. | - |
| Liquidités distribuables normalisées ²⁾ | 165,0 \$ | (13,0) \$ | n.s. | 500,4 \$ |
| <i>Ajouter (déduire) :</i> | | | | |
| Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts ³⁾ | 28,4 | 197,8 | (85,6) | 37,3 |
| Autres ajustements | (15,8) | 1,1 | n.s. | (5,8) |
| Liquidités distribuables ²⁾ | 177,6 \$ | 185,9 \$ | (4,5) | 531,9 \$ |
| Bénéfice net | 73,2 \$ | 2 935,6 \$ | (97,5) | 466,9 \$ |
| Distributions en espèces déclarées | 161,3 \$ | 141,0 \$ | 14,4 | 491,0 \$ |
| Excédent (insuffisance) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ⁴⁾ par rapport aux distributions en espèces déclarées | 143,9 \$ | (13,9) \$ | n.s. | 408,3 \$ |
| Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées | (88,1) \$ | 2 794,6 \$ | n.s. | (24,1) \$ |

n.s. – non significatif

¹⁾ L'information comparative pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006 n'est pas disponible.

²⁾ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures non définies par les PCGR » pour une définition des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et pour un rapprochement avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.

³⁾ Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2006, des primes de remboursement anticipé de la dette de 147,8 M\$ ont été incluses dans nos charges mais ont été payées à même les réserves de liquidités générées par Aliant avant le 7 juillet 2006. Les autres éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts comprennent les variations du fonds de roulement, la capitalisation du déficit des régimes de retraite et les autres charges.

⁴⁾ Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2006 comprenaient une charge non récurrente de 147,8 M\$ au titre de la prime liée au remboursement anticipé de la dette à long terme d'Aliant découlant de l'arrangement. Après ajustement pour tenir compte de cette prime liée au remboursement anticipé de la dette, les liquidités distribuables normalisées du troisième trimestre de 2007 se sont accrues de 22,4 % comparativement au trimestre correspondant de 2006. Cet accroissement est essentiellement attribuable à une variation des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement. En effet, la variation du fonds de roulement au cours du troisième trimestre de 2007 a généré des liquidités de 2,7 M\$ alors qu'elle avait nécessité des liquidités de 29,2 M\$ au trimestre correspondant de 2006.

Nos besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'exercice, et cette fluctuation peut être plutôt importante, se chiffrant jusqu'à environ plus ou moins 50 M\$ d'un trimestre à l'autre. Cette variabilité est en partie imputable aux exigences de distribution mensuelle par part élevées, aux règlements en espèces mensuels imposants à l'égard des opérations intersociétés conclues avec Bell Canada et au caractère saisonnier tant de nos débiteurs que de nos créditeurs. Par exemple, c'est au premier trimestre de l'exercice que les exigences de financement du fonds de roulement sont habituellement les plus élevées, étant donné que nous effectuons des ventes de solutions matérielles de TI vers la fin du trimestre pour lesquelles des liquidités ne sont pas reçues avant les trimestres subséquents, que des primes de rendement en espèces sont versées à nos employés à la fin de l'exercice et que nous devons effectuer des paiements d'intérêt semestriels sur nos billets à moyen terme. Les périodes comparables de 2006 ont également subi l'incidence du moment des paiements d'impôts sur les bénéfices ayant un effet sur la trésorerie et des paiements de certains frais liés à l'arrangement.

L'apport de la variation du fonds de roulement aux flux de trésorerie, qui s'est chiffré à 2,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2007 et à 17,3 M\$ depuis le début de l'exercice, reflète les résultats de l'attention accrue accordée au moment où les flux de trésorerie sont générés. Après avoir connu des besoins croissants en flux de trésorerie pour financer notre fonds de roulement, en partie en raison de la taille accrue de nos activités et de la légère augmentation de l'ancienneté de nos débiteurs, nous avons intensifié nos efforts de recouvrement en 2007. Nous avons également diminué le solde des stocks, particulièrement en ce qui a trait à Atlantic Mobility Products (AMP), notre plus important distributeur de combinés de gros. Les résultats du troisième trimestre de 2007 tiennent également compte de la comptabilisation de frais de restructuration et d'autres frais.

Bien que les besoins en fonds de roulement fluctuent au cours de l'exercice, ils sont assez modestes et ils reflètent notre croissance normale sur un exercice complet. Nous n'incluons donc pas les flux de trésorerie qui y sont liés dans le calcul des liquidités distribuables. Ces besoins sont plutôt financés tout au long de l'exercice au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Cependant, ces fluctuations sont prises en compte dans la définition de liquidités distribuables normalisées proposée par l'ICCA.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et de nos liquidités distribuables traduit la hausse des dépenses en immobilisations au troisième trimestre de 2007 et depuis le début de l'exercice. Nous prévoyons qu'en 2007, les dépenses en immobilisations s'établiront environ entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation, reflétant ainsi l'accélération des investissements dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds, qui devraient s'établir à l'intérieur d'une fourchette de 35 M\$ à 45 M\$. Nous sommes fortement déterminés à maintenir et à améliorer les actifs liés à nos réseaux de façon à soutenir la demande croissante de services IP à large bande. Nos anciennes activités de téléphonie et autres activités connexes continuent à constituer notre assise, et malgré les récents progrès et améliorations technologiques en matière de durée et de capacité de nos principaux actifs, nos investissements de maintien sont demeurés relativement stables au fil du temps. Une tranche d'environ 25 % à 30 % de nos dépenses en immobilisations a trait à l'entretien de nos infrastructures de base, aux remplacements de routine et aux engagements émanant des administrations locales ou du CRTC. Le reste de nos dépenses en immobilisations nous permet d'évoluer, à un rythme modéré, vers la nouvelle génération de capacités de réseau IP de façon à permettre la prestation de nouveaux services, lesquels sont nécessaires pour soutenir le caractère durable et la croissance modérée de nos produits d'exploitation. Nos dépenses en immobilisations pour le troisième trimestre de 2007 ont représenté 16,7 % des produits d'exploitation, ce qui traduit l'accélération des dépenses prévues à l'égard de la technologie jusqu'aux nœuds et porte ces dépenses depuis le début de l'exercice à 15,9 % des produits d'exploitation, soit un résultat presque conforme à notre cible pour l'exercice.

Selon nos attentes, les liquidités distribuables générées au moyen de la poursuite de nos activités, déduction faite des dépenses en immobilisations habituelles, seront suffisantes pour maintenir, et même augmenter légèrement, le montant des distributions en espèces versées au Fonds et à ses porteurs de parts jusqu'en 2011, année au cours de laquelle nous prévoyons que notre bénéficiaire sera assujéti à l'impôt des sociétés. Puisque nous avons l'intention de distribuer indirectement aux porteurs de parts du Fonds environ 90 % des liquidités distribuables, il restera environ 10 % des liquidités distribuables pour répondre à d'autres besoins de liquidités, par exemple financer le fonds de roulement, payer les frais de restructuration et les autres frais, financer les déficits des régimes de retraite, rembourser la dette à long terme et effectuer de petites acquisitions. Au cours de n'importe quelle période donnée, le montant réel des flux de trésorerie pourrait différer du montant que nous avons désigné comme les liquidités distribuables. Les fluctuations des flux de trésorerie pourront aussi être financées au moyen de cette réserve de liquidités de 10 % ou par des emprunts temporaires. Nous n'avons pas l'intention d'effectuer des emprunts pour financer les distributions régulières.

Notre ratio de distribution exprimé en pourcentage des liquidités distribuables s'est établi à 90,8 % pour le trimestre et à 92,3 % depuis le début de l'exercice. Ce résultat est supérieur à la cible recherchée de 90 % en raison du financement de l'accélération de la mise en œuvre de notre plan de dépenses en immobilisations à l'égard de la technologie jusqu'aux nœuds pour l'exercice. Au 31 décembre 2006, nous disposions d'équivalents de trésorerie en caisse, y compris les billets à recevoir d'un apparenté, d'un montant de 139,4 M\$ et nous avons l'intention de financer les 35 M\$ à 45 M\$ de dépenses en immobilisations supplémentaires dans la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds à même ce solde. Cependant, aux fins de la continuité de la présentation, ces dépenses en immobilisations sont déduites des liquidités distribuables de 2007, ce qui fait en sorte que le ratio de distribution présenté excède notre cible de 90 %.

Notre stratégie de distribution et nos plans de financement sont en harmonie avec notre objectif qui consiste à maintenir l'endettement à un niveau correspondant approximativement au double du BAIIA. Nous sommes d'avis que ce ratio est approprié, étant donné la stabilité prévue des liquidités distribuables et notre volonté de maintenir des cotes de crédit de première qualité. L'utilisation d'une partie de nos réserves de liquidités et, si nécessaire, le recours à l'emprunt pour financer les fluctuations du fonds de roulement, le déficit des régimes de retraite et les impôts ayant un effet sur la trésorerie en excédent des niveaux normalisés, cadre avec les objectifs généraux en matière d'effet de levier.

PRIORITÉS ET STRATÉGIE POUR 2007

Nos priorités stratégiques pour 2007 sont les suivantes :

Expérience client supérieure

Nous croyons qu'offrir une expérience client supérieure est crucial pour favoriser et maintenir la fidélité de la clientèle. Pour créer une expérience client supérieure, il faut offrir un service à la clientèle exceptionnel, procurer une valeur remarquable grâce à des produits et des services de pointe et faire preuve d'un engagement soutenu envers la collectivité.

Service à la clientèle

Nous procédons à la mise en œuvre de changements importants dans notre façon de servir nos clients. Ces changements permettront à nos clients de conclure plus facilement des affaires avec nous, au moment et à l'endroit qui leur conviennent.

Au cours du troisième trimestre de 2007, la clientèle résidentielle nous a attribué une cote 10 % plus élevée qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent en matière de satisfaction globale liée à une opération récente, alors que la clientèle d'affaires nous a attribué une cote 8 % plus élevée. Ces hausses ont été alimentées par une augmentation de 8 % d'un trimestre à l'autre du total des engagements respectés par suite de l'amélioration de l'approvisionnement et de la prestation de services. Afin de mieux servir notre clientèle, nous offrons maintenant des plages de rendez-vous d'une durée de deux heures dans six villes importantes du Canada atlantique, et nous avons augmenté de 25 % la capacité d'installations d'Internet haute vitesse le samedi depuis le début de 2007. Nous avons également lancé notre nouveau format de facture amélioré en français au cours du troisième trimestre, ce qui a réduit davantage le volume des demandes de renseignements à l'égard des factures.

Procurer une valeur grâce à des produits et des services de pointe

Procurer une valeur consiste à offrir les bons produits et les bons services aux clients à un prix concurrentiel. Nous travaillons continuellement à l'élaboration et au lancement de nouveaux produits et services novateurs qui sont pratiques et conviviaux pour les clients résidentiels et qui présentent un avantage concurrentiel pour les clients d'affaires.

Au cours du troisième trimestre de 2007, nous avons poursuivi nos efforts visant à procurer une expérience client distincte aux clients des *Forfaits économiques* et des produits multiples. Dans les principales régions que nous servons, nous avons eu recours au forfait de services téléphoniques résidentiels dans le cadre de tous nos efforts d'acquisition, de reconquête et de fidélisation des clients. Dans le Canada atlantique, les clients disposent d'un choix plus vaste de combinaisons de services grâce au lancement de nos deux nouveaux *Forfaits économiques* qui comprennent des services locaux, des fonctions illimitées ainsi que le choix entre des services d'appels interurbains illimités dans le Canada atlantique ou en Amérique du Nord.

Au sein du marché d'affaires des petites et moyennes entreprises, nous continuons d'améliorer les services offerts, les forfaits demeurant la clé de la croissance et de la fidélisation. Le *Forfait démarrage* et le forfait *Essentiel d'affaires*, qui ont tous deux été lancés au début de 2007 dans d'importantes parties des principales régions que nous servons, ont enregistré de fortes ventes, les clients d'affaires ayant décelé la valeur procurée par ce choix de forfaits. Dans le Canada atlantique, notre *Forfait économique Affaires*, qui a été lancé au deuxième trimestre de 2007, se révèle également très populaire. En outre, au cours du troisième trimestre, nous avons effectué de nombreuses ventes de solutions de technologies de l'information et de communications (TIC) à l'intention des moyennes entreprises, y compris de services de réseau privé virtuel IP et d'expansion commerciale du réseau privé virtuel IP.

Nous continuons de nous concentrer sur la gestion de l'évolution de nos clients vers la technologie IP au sein du marché des entreprises. Au troisième trimestre de 2007, nous avons instauré un programme visant l'amélioration de l'expérience IP de bout en bout des clients et la prestation de services, et nous avons accru les services de réseau étendu propice à la technologie IP et prêt pour la technologie IP dans 18 régions additionnelles du Canada atlantique, ce qui a porté le total des sites IP à 80. Au cours du troisième trimestre, nous avons reçu l'approbation du CRTC à l'égard du service Centrex IP, un service hébergé voix sur IP, et nous avons par la suite lancé les services Centrex IP à l'intention des clients. Nous avons enregistré une solide croissance des services gérés au cours du trimestre, laquelle a été stimulée par l'impartition, les services gérés d'hébergement et les services gérés de sécurité. Cette croissance reflète le rythme soutenu que nous avons pris à aider les clients à faire converger leurs télécommunications et leurs infrastructures de TI.

Collectivité

Le troisième élément de l'expérience client constitue l'engagement envers la collectivité. Nous sommes d'avis que les initiatives locales et les fortes relations au sein de la collectivité nous distinguent clairement de nos concurrents. Nous continuons d'appuyer plusieurs programmes axés sur les enfants et les jeunes des collectivités que nous servons, notamment le programme *Sacs à dos pour les enfants*. Au mois de septembre, nous avons distribué des milliers de sacs à dos remplis d'articles scolaires aux enfants dans le besoin. Des articles et des sacs à dos ont été donnés, assemblés et distribués par nos employés et des volontaires locaux.

Efficiences opérationnelles

Nous continuons de mettre en œuvre notre programme de gestion des coûts et d'alimenter la croissance de nos produits d'exploitation bruts, de façon à augmenter les liquidités disponibles aux fins de distribution et ainsi procurer une valeur aux porteurs de parts du Fonds. Les améliorations au chapitre de l'efficacité opérationnelle et de la réduction des coûts peuvent être attribuées à notre éventail d'activités, aux investissements dans le réseau et les technologies ainsi qu'à notre relation avec Bell Canada.

Au troisième trimestre de 2007, notre programme favorisant la productivité a donné lieu à des économies d'environ 29 M\$ grâce à l'utilisation efficace de notre effectif, au resserrement des dépenses facultatives, à la réduction des coûts liés aux ententes commerciales avec Bell Canada et à la diminution des charges liées à l'immobilier. Des économies d'environ 61 M\$ ont été réalisées au cours des neuf premiers mois de 2007.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2006, nos résultats d'exploitation étaient présentés selon trois secteurs isolables : le secteur de Bell Aliant, le secteur du Groupe Bell Nordiq et le secteur des Autres filiales. Par suite de la transformation en société fermée du Fonds de revenu Bell Nordiq en janvier 2007 et de la vente de l'actif net et des activités d'ADS en avril 2007, nous gérons notre société et classons nos activités de façon à prévoir et à évaluer le rendement en fonction d'un seul secteur en 2007. Outre au moyen des liquidités distribuables, notre rendement financier est évalué au moyen de la croissance des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

Résultats présentés et analyse

| <i>en millions de dollars</i> | Données présentées | | | | | |
|---|--------------------|----------|----------------|-----------------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Périodes de neuf mois | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| Services locaux et d'accès | 361,6 \$ | 351,0 \$ | 3,0 | 1 077,4 \$ | 646,3 \$ | 66,7 |
| Services interurbains | 124,7 | 123,9 | 0,6 | 358,4 | 232,4 | 54,2 |
| Données | 182,3 | 161,5 | 12,9 | 532,3 | 331,2 | 60,7 |
| Services et solutions matérielles de TI | 64,4 | 60,7 | 6,1 | 242,0 | 206,0 | 17,5 |
| Sans fil | 17,3 | 24,1 | (28,2) | 47,4 | 254,9 | (81,4) |
| Autres produits | 87,6 | 81,6 | 7,4 | 257,2 | 176,2 | 46,0 |
| Produits d'exploitation | 837,9 \$ | 802,8 \$ | 4,4 | 2 514,7 \$ | 1 847,0 \$ | 36,2 |
| Charges d'exploitation | 465,5 | 447,2 | 4,1 | 1 434,7 | 1 063,4 | 34,9 |
| BAIIA ¹⁾ | 372,4 \$ | 355,6 \$ | 4,7 | 1 080,0 \$ | 783,6 \$ | 37,8 |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 26,0 | 26,0 | - | 83,8 | 73,8 | 13,6 |
| Amortissement | 183,3 | 141,4 | 29,6 | 604,3 | 331,9 | 82,1 |
| Frais de restructuration et autres frais | 20,8 | 3,8 | n.s. | 22,2 | 13,0 | 70,8 |
| Bénéfice d'exploitation ¹⁾ | 142,3 \$ | 184,4 \$ | (22,8) | 369,7 \$ | 364,9 \$ | 1,3 |

n.s. – non significatif

¹⁾ Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les produits et les charges d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans nos états financiers, se sont accrus considérablement comparativement à la période correspondante de 2006, résultat qui traduit l'élargissement de la portée géographique et l'accroissement de la clientèle depuis le 7 juillet 2006. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par un recul des produits d'exploitation tirés des services sans fil en raison du transfert des activités sans fil d'Aliant à Bell Canada en vertu de l'arrangement. Nos résultats pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007 commencent à être plus comparables puisque les résultats du troisième trimestre de 2006 ne sont constitués des résultats d'Aliant que sur une période de six jours.

Les facteurs expliquant la hausse de l'amortissement et des frais de restructuration et autres frais sont analysés à la rubrique intitulée « Revue du trimestre ». La charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux pour le troisième trimestre de 2007 a été semblable à celle de l'exercice précédent, mais a été moins élevée que le coût engagé au cours des deux premiers trimestres de 2007, les évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2006 effectuées en juin et en juillet 2007 s'étant traduites par une diminution progressive de la charge de retraite.

Afin d'évaluer la croissance sous-jacente, nous présentons ci-après certains de nos résultats antérieurs au 7 juillet 2006 sur une base pro forma.

Résultats et analyse pro forma

| <i>en millions de dollars</i> | Données pro forma ¹⁾ | | | | | |
|---|---------------------------------|----------|----------------|-----------------------|------------|----------------|
| | Trimestres | | | Périodes de neuf mois | | |
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 | 2006 | Variation en % |
| Services locaux et d'accès | 361,6 \$ | 367,6 \$ | (1,6) | 1 077,4 \$ | 1 093,6 \$ | (1,5) |
| Services interurbains | 124,7 | 129,2 | (3,5) | 358,4 | 371,9 | (3,6) |
| Données | 182,3 | 167,2 | 9,0 | 532,3 | 489,7 | 8,7 |
| Services et solutions matérielles de TI | 64,4 | 60,7 | 6,1 | 242,0 | 206,4 | 17,2 |
| Sans fil | 17,3 | 15,7 | 10,2 | 47,4 | 41,5 | 14,2 |
| Autres produits | 87,6 | 84,7 | 3,4 | 257,2 | 258,8 | (0,6) |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 837,9 \$ | 825,1 \$ | 1,6 | 2 514,7 \$ | 2 461,9 \$ | 2,1 |
| Charges d'exploitation | 465,5 | 458,4 | 1,5 | 1 434,7 | 1 379,1 | 4,0 |
| BAIIA pro forma ²⁾ | 372,4 \$ | 366,7 \$ | 1,6 | 1 080,0 \$ | 1 082,8 \$ | (0,3) |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 26,0 | 26,3 | (1,1) | 83,8 | 84,8 | (1,2) |
| Amortissement | 183,3 | 142,4 | 28,7 | 604,3 | 438,4 | 37,8 |
| Frais de restructuration et autres frais | 20,8 | 3,8 | n.s. | 22,2 | 13,0 | 70,8 |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 142,3 \$ | 194,2 \$ | (26,7) | 369,7 \$ | 546,6 \$ | (32,4) |

n.s. – non significatif

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau.

La majeure partie des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent de la prestation des SAR. Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par client des SAR ont augmenté de 1,5 % au troisième trimestre de 2007 comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2006. Bien que le nombre de clients des SAR ait diminué de 3,1 %, les hausses de tarifs dans certains marchés, l'augmentation de l'adoption de services groupés et la percée accrue des fonctions ont permis de limiter à 1,6 % la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès pour le trimestre.

Au 30 septembre 2007, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,0 % au nombre enregistré à la même date en 2006, résultat qui traduit les pertes au profit de concurrents, la diminution du nombre de deuxièmes lignes et l'adoption de la technologie sans fil et de la technologie voix sur IP. Au 30 septembre 2007, le nombre de clients d'affaires des SAR était de 1,2 % inférieur à celui enregistré au 30 septembre 2006. Le déclin net de la clientèle des SAR a été légèrement moindre que celui enregistré au premier trimestre et au deuxième trimestre de 2007, et reflète une tendance à l'amélioration dans des régions où la concurrence est parvenue à maturité.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants.

Au troisième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont diminué de 3,5 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma du troisième trimestre de 2006, soit un résultat allant de pair avec les reculs subis au cours des deux derniers trimestres. Au troisième trimestre de 2007, les minutes d'appel interurbain ont diminué de 6,7 % comparativement au troisième trimestre de 2006 en raison de la baisse de la clientèle des SAR, du remplacement par les services de téléphonie cellulaire et par les services IP et de l'érosion des services de contournement. Des hausses de tarifs ciblées et des modifications aux services offerts aux clients ont aidé à contenir une partie du recul des produits d'exploitation au cours du trimestre. Les clients tendent à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue pour un prix mensuel fixe.

Services de données

Les produits d'exploitation tirés des services de données proviennent des services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, ainsi que des services et des applications améliorés comme TV sur mon PC^{MC}, les services de sécurité, le téléchargement de musique et l'accès commuté rapide.

Au troisième trimestre de 2007, la croissance pro forma des produits d'exploitation tirés des services de données s'est chiffrée à 9,0 % comparativement au trimestre correspondant de 2006. Les programmes d'acquisition de clients axés sur des offres de lancement avantageuses se sont poursuivis au cours du trimestre et ont donné lieu à une hausse de 19,0 % des activations nettes de services Internet haute vitesse comparativement au dernier exercice, laquelle hausse a été observée essentiellement sur le marché résidentiel. Les offres promotionnelles se sont traduites par une diminution de 3,2 % des produits moyens par client des services Internet haute vitesse résidentiels au troisième trimestre de 2007, lesquels sont passés de 34,70 \$ au troisième trimestre de 2006 à 33,59 \$. Les produits moyens par client devraient augmenter à mesure que les promotions viendront à échéance.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, de la conception de logiciels et des services de consultation auprès des entreprises et d'infrastructure, comme les centres de données, les centres d'assistance, les services de sécurité et l'assistance technique.

Au troisième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI se sont accrus de 6,1 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma comptabilisés pour le troisième trimestre de 2006. Les produits d'exploitation tirés des services de TI pour le trimestre ont été comparables à ceux de l'exercice précédent, la croissance des produits d'exploitation tirés des services gérés et des activités de TI dans les marchés verticaux des soins de santé, de la défense et de l'aérospatial ayant été contrebalancée par les diminutions au sein des marchés de la justice et de la sécurité publique. Les diminutions ont trait au moment où les contrats des clients ont lieu et devraient être temporaires.

Les produits d'exploitation tirés des services de solutions matérielles de TI, stimulés par l'intensification des activités dans le secteur de la santé et la croissance des ventes au gouvernement et aux organismes fédéraux, se sont accrus de 14,3 % au troisième trimestre.

Sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire des réseaux analogiques et numériques sans fil de Télébec et de NorthernTel.

Au troisième trimestre de 2007, les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont augmenté de 10,2 %, comparativement aux produits d'exploitation pro forma tirés des services sans fil du troisième trimestre de 2006, stimulés par une hausse de 11,5 % du nombre de clients des services de téléphonie cellulaire. Dans l'ensemble, les produits moyens par client ont diminué de 1,5 %, principalement en raison d'un accroissement du nombre de clients adoptant les services prépayés.

Autres produits

Les autres produits se composent des produits d'AMP, des produits d'Innovatia, de la location et de la vente de terminaux, de la vente d'ordinateurs personnels, des services professionnels, des produits tirés de la location de bâtiments ainsi que des produits tirés de l'arrangement d'impartition que nous avons conclu avec Bell Mobilité.

Au troisième trimestre de 2007, les autres produits ont augmenté de 3,4 %, comparativement aux autres produits pro forma comptabilisés au trimestre correspondant de 2006. Les produits d'exploitation d'AMP tirés de la vente d'appareils cellulaires et d'accessoires connexes se sont accrus en raison des combinaisons d'appareils cellulaires à prix plus élevés vendues. En outre, une croissance de la vente de terminaux commerciaux a été enregistrée grâce aux fortes ventes effectuées à l'intention des centres d'appels.

Charges d'exploitation

| Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars) | Données pro forma ¹⁾ | | | | | |
|---|---------------------------------|----------|-------------------|-----------------------|------------|-------------------|
| | Trimestres | | Variation en % | Périodes de neuf mois | | Variation en % |
| | 2007 | 2006 | | 2007 | 2006 | |
| Coût des marchandises vendues | 153,0 \$ | 137,5 \$ | 11,3 | 479,5 \$ | 440,5 \$ | 8,9 |
| Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation | 169,0 | 159,4 | 6,0 | 505,0 | 478,2 | 5,6 |
| Frais de vente, généraux et administratifs | 141,7 | 156,7 | (9,6) | 439,1 | 455,0 | (3,5) |
| Impôts sur le capital | 1,8 | 4,8 | (62,5) | 11,1 | 5,4 | 105,6 |
| Charges d'exploitation | 465,5 \$ | 458,4 \$ | 1,5 | 1 434,7 \$ | 1 379,1 \$ | 4,0 |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés et non à des résultats pro forma.

Au troisième trimestre de 2007, les charges d'exploitation se sont accrues de 1,5 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse du coût des marchandises vendues et des coûts liés à la main-d'œuvre. Comparativement aux périodes correspondantes de 2006, le coût des marchandises vendues a augmenté de 11,3 % au troisième trimestre de 2007 et de 8,9 % depuis le début de l'exercice. Le coût des marchandises vendues est fortement influencé par les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI et par les ventes de produits d'AMP et d'autres produits. La croissance globale des produits d'exploitation tirés de la vente de ces produits s'est chiffrée à 16,1 % et à 14,9 % pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, respectivement, ce qui a entraîné une hausse du coût des marchandises vendues. L'augmentation des salaires, des avantages, de la main-d'œuvre contractuelle et de la consultation traduit essentiellement les hausses de salaire annuelles et la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle au sein des services de TI.

Ces augmentations ont été en grande partie contrebalancées par la diminution des frais de vente, généraux et administratifs et des impôts sur le capital. Les frais de vente généraux et administratifs pour le troisième trimestre de 2007 ont diminué de 9,6 % comparativement au troisième trimestre de 2006, essentiellement en raison des compressions de coûts réalisées grâce aux initiatives favorisant la productivité qui ont continué à progresser au cours de l'exercice. La diminution des impôts sur le capital au troisième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de 2006 résulte de la baisse, en 2007, des taux d'imposition sur le capital par rapport à 2006 et d'une réattribution du capital imposable au niveau des provinces au moment de la liquidation de l'une de nos filiales. Pour la période de neuf mois, les impôts provinciaux sur le capital avaient essentiellement trait à notre structure du capital plus importante puisque l'arrangement s'est traduit depuis le début de l'exercice par une hausse de 5,7 M\$ des charges d'exploitation comparativement à la période correspondante de 2006.

Autres charges

Les autres charges qui suivent sont analysées en tenant compte des montants présentés, étant donné qu'elles n'ont pas été assujetties à des ajustements pro forma, sauf aux fins du calcul des liquidités distribuables, ainsi qu'il est indiqué à la rubrique « Revue du trimestre ».

Intérêts débiteurs

La hausse de 68,7 % des intérêts débiteurs depuis le début de l'exercice reflète la dette à long terme considérable contractée pour conclure l'arrangement. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la baisse de l'ensemble des taux d'intérêt par rapport à ceux calculés sur la dette à long terme d'Aliant, laquelle a été presque entièrement remboursée et refinancée dans le cadre de l'arrangement. La hausse de 3,8 % au troisième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de 2006 reflète essentiellement la dette additionnelle contractée pour permettre au Fonds de financer l'acquisition de la participation minoritaire dans Télébec et NorthernTel.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Par conséquent, cette partie de notre bénéfice est exonérée de l'impôt des sociétés puisque le bénéfice imposable est attribué directement à nos associés. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en société par actions dont le bénéfice imposable est assujetti à l'impôt. Notre taux effectif d'économie d'impôts pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 s'est établi à 23,9 % de notre bénéfice avant impôts, ce qui représente une baisse considérable par rapport au taux d'imposition effectif de la période correspondante de 2006, qui s'établissait à 0,1 %. Cette diminution considérable de notre taux d'imposition effectif s'explique par plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- un recul de 39,4 points de pourcentage lié aux intérêts créditeurs intersociétés gagnés par les entités non imposables;
- un recul de 15,8 points de pourcentage lié au bénéfice imposable attribué à la part des porteurs sans contrôle, pour laquelle nous ne constatons aucune charge d'impôts;
- un recul de 13,6 points de pourcentage essentiellement attribuable à la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle représente la participation de 35,8 % que détient Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. ainsi que la participation indirecte de 36,7 % que le Fonds détient dans Télébec et NorthernTel. Les distributions attribuables et versées à Bell Canada correspondent, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds aux porteurs de parts du Fonds. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2007, nous avons inscrit dans notre bénéfice une part des porteurs sans contrôle de 44,2 M\$. Pour cette même période, les distributions déclarées par nos filiales à l'intention de la part des porteurs sans contrôle se sont chiffrées à 60,5 M\$. Une tranche de 50,9 M\$ de ce montant a été versée à Bell Canada par Bell Aliant, s.e.c. et une tranche de 9,6 M\$ a été versée indirectement au Fonds par Télébec et NorthernTel.

GESTION DES FINANCES ET DU CAPITAL

Sommaire des flux de trésorerie

| Pour les périodes terminées les 30 septembre | Trimestres | | Variation en % | Périodes de neuf mois | | Variation en % |
|--|------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|
| | 2007 | 2006 | | 2007 | 2006 | |
| (en millions de dollars) | | | | | | |
| Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) : | | | | | | |
| Activités d'exploitation | 304,3 \$ | 111,4 \$ | 173,2 | 888,8 \$ | 320,5 \$ | 177,3 |
| Activités de financement | (186,8) | 1 507,2 | n. s. | (953,0) | 1 348,9 | n. s. |
| Activités d'investissement | (140,1) | (1 397,2) | (90,0) | (397,7) | (1 582,1) | (74,9) |
| Augmentation nette (diminution nette) des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies | (22,6) \$ | 221,4 \$ | n. s. | (461,9) \$ | 87,3 \$ | n. s. |
| Augmentation nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | 0,4 | 6,5 | (93,8) | 330,6 | 16,7 | n. s. |
| Augmentation nette (diminution nette) des flux de trésorerie de la période | (22,2) \$ | 227,9 \$ | n. s. | (131,3) \$ | 104,0 \$ | n. s. |

n.s. – non significatif

Au troisième trimestre de 2007, nous avons utilisé des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies d'un montant de 22,6 M\$. Au troisième trimestre de 2007, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 192,9 M\$ comparativement au trimestre correspondant de 2006, essentiellement en raison de la hausse du bénéfice net découlant de nos activités plus importantes en 2007 et de l'inclusion, dans le bénéfice net de 2006, de primes liées au remboursement anticipé de la dette de 147,8 M\$. Les activités de financement et d'investissement nettes ont nécessité des flux de trésorerie de 326,9 M\$, résultat qui reflète essentiellement les distributions de 161,5 M\$ que nos filiales et nous avons versées à nos porteurs sans contrôle ainsi que les dépenses en immobilisations de 140,2 M\$. Au troisième trimestre de 2006, les activités de financement et d'investissement avaient essentiellement trait à l'arrangement.

Les principaux éléments expliquant la diminution nette des flux de trésorerie pour le troisième trimestre sont présentés ci-dessous.

Régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages complémentaires de retraite

Le montant total de la capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées s'est établi à 23,7 M\$ au troisième trimestre de 2007, comparativement à 27,3 M\$ au troisième trimestre de 2006. Le montant total de la capitalisation du troisième trimestre de 2007 comprend un montant de 13,9 M\$ au titre de la capitalisation du coût des services rendus au cours de la période et un montant de 9,8 M\$ au titre de la capitalisation des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit. Des évaluations actuarielles portant sur nos régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 2006 et déposées en juin et en juillet 2007. Tous les régimes ont fait état de déficits de capitalisation, mesurés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Toutefois, comme la situation de capitalisation de nos régimes continue de s'améliorer, tous les régimes sauf un ont affiché un excédent de capitalisation mesuré selon l'approche de la solvabilité. Nous sommes toujours tenus de capitaliser des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit pour les 5 à 15 prochaines années et nous estimons que la valeur actualisée de ces paiements exceptionnels s'établit à environ 330 M\$, ce qui comprend un montant approximatif de 18 M\$ pour financer le déficit des régimes de Télébec et de NorthernTel, qui avaient précédemment été exclus de nos estimations de la capitalisation. Le total des paiements exceptionnels aux fins de réduction du déficit requis pour 2007 s'établira à environ 36 M\$, ce qui reflète des calendriers de paiement à l'égard de la capitalisation du déficit de solvabilité échelonnés sur 10 ans en ce qui concerne nombre de nos régimes, déduction faite des cotisations volontaires des exercices antérieurs.

Le montant de la capitalisation des régimes d'avantages complémentaires de retraite a augmenté de 6,7 % pour s'établir à 1,6 M\$ au troisième trimestre de 2007, comparativement à 1,5 M\$ pour la période correspondante de 2006, essentiellement en raison de l'accroissement du nombre de participants retraités et des coûts plus élevés des prestations versées en vertu des anciens régimes.

Variation des actifs et des passifs d'exploitation

Au troisième trimestre de 2007, la variation des actifs et des passifs d'exploitation a donné lieu à des rentrées de 2,7 M\$, alors qu'elle avait entraîné des sorties de 29,2 M\$ au trimestre correspondant de 2006. Au 30 septembre 2007, les créiteurs ont augmenté comparativement au 30 juin 2007 en raison des frais de restructuration et autres frais qui ont été comptabilisés, les charges payées d'avance ont diminué, ce qui traduit un retour à des niveaux moins élevés après la hausse saisonnière affichée au deuxième trimestre de 2007, et les stocks ont également diminué en raison d'une réduction mesurée du solde des stocks. Ces sources de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont été en grande partie contrebalancées par une augmentation, au 30 septembre 2007, des comptes clients comparativement au 30 juin 2007, en raison de la hausse saisonnière des comptes clients liée aux produits d'exploitation accrus en septembre résultant de la rentrée scolaire. En outre, les impôts sur les bénéficiaires à recevoir ont augmenté en raison des versements échelonnés habituels au cours du troisième trimestre. La hausse des paiements d'impôts au troisième trimestre de 2006 découlant de l'accélération des paiements d'impôts ayant un effet sur la trésorerie imputable aux diverses années d'imposition qui ont été amorcées par suite de l'arrangement, ainsi que le paiement d'autres frais liés à l'arrangement, expliquent une partie de l'utilisation des flux de trésorerie au cours de ce trimestre.

Variation de la dette à long terme et autres instruments de financement

Au troisième trimestre de 2007, nous avons remboursé un montant de 10,0 M\$ en espèces pour réduire le programme de titrisation de créances étant donné que la composition des créances entre celles admissibles au programme et celles non admissibles a changé en raison des mesures habituelles de recouvrement. De plus, nous avons remboursé un montant net de 116,5 M\$ au Fonds. En effet, ce dernier a eu besoin que nous lui remboursions le montant en espèces que nous lui avons emprunté pour poursuivre son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour financer ces remboursements, nous avons prélevé un montant net de 98,6 M\$ sur nos facilités de crédit à court terme.

Depuis le début de l'exercice, les activités de financement reflètent également un produit net de 994,5 M\$ tiré de l'émission de billets à moyen terme en février 2007, le remboursement de 1 134,7 M\$ des emprunts bancaires à terme, le remboursement de 100,0 M\$ des billets à moyen terme d'Aliant et le remboursement de 7,9 M\$ des autres emprunts à long terme.

Billets à recevoir du Fonds, billets à payer au Fonds et remboursement de l'avoir des associés

Tel qu'il a été mentionné précédemment, nous avons remboursé des emprunts nets de 116,5 M\$ au Fonds au cours du trimestre considéré. Au premier trimestre de 2007, nous avons consenti un prêt de 131,0 M\$ au Fonds de revenu Bell Nordiq aux fins du financement d'une distribution extraordinaire à l'intention de ses porteurs de parts dans le cadre de sa transformation en société fermée. Le prêt a par la suite été pris en charge par le Fonds. En outre, au cours du premier trimestre, nous avons consenti une avance de 69,9 M\$ au Fonds, essentiellement aux fins du rachat de ses parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces deux avances ont été remboursées par le Fonds au cours du deuxième trimestre, ce dernier ayant reçu de notre part un remboursement de capital de 460,9 M\$. Au cours du deuxième trimestre, le Fonds nous a prêté une partie de sa trésorerie excédentaire, soit 127,0 M\$, afin que nous puissions temporairement réduire notre dette externe à court terme. Enfin, nous avons remboursé une tranche de 116,5 M\$ de ce montant au cours du troisième trimestre, et le solde de 10,5 M\$ devrait être remboursé d'ici la fin de l'exercice.

Dérivés sur taux d'intérêt

Nous avons eu recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt auquel nous sommes exposés au moment du refinancement de la dette à long terme et de l'émission de titres de créance à court terme à taux variable.

En février 2007, dans le cadre de l'émission de billets à moyen terme effectuée pour refinancer la dette contractée afin de conclure l'arrangement, nous avons réglé des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal totalisant 1,0 G\$. Le 26 février 2007, nous avons versé un montant en espèces de 30,5 M\$ aux contreparties au règlement de ces contrats puisque les taux d'intérêt ont diminué dans l'ensemble depuis que les swaps ont été conclus.

En août 2007, nous avons déterminé que le montant résiduel de 250,0 M\$ en vertu des swaps en cours ne constituait plus une couverture efficace des émissions prévues de titres de créance à long terme. Nous sommes parvenus à cette conclusion puisque compte tenu des perturbations éprouvées sur les marchés publics du crédit, la conjoncture du marché n'était alors pas propice à l'émission de titres de créance à terme. Nous avons donc reçu un montant de 6,4 M\$ de contreparties au règlement de ces swaps. Conformément à une autre stratégie de couverture, nous avons couvert le risque lié aux taux d'intérêt variables auquel une partie de notre dette est exposée de façon à maintenir approximativement la proportion suivante : une exposition de 90 % aux taux d'intérêt fixe et une exposition de 10 % aux taux d'intérêt variable. Par conséquent, également au mois d'août 2007, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant nominal totalisant 200,0 M\$ afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à la portion de notre dette assortie de taux variables. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couvertures des flux de trésorerie. Au 30 septembre 2007, la juste valeur de ces swaps totalisait 2,2 M\$ en faveur de la contrepartie et était comptabilisée dans les passifs dérivés.

Distributions

Les distributions versées au cours du troisième trimestre de 2007 ont totalisé 161,5 M\$, comparativement à 100,0 M\$ pour le troisième trimestre de 2006. La hausse d'un trimestre à l'autre reflète l'effet conjugué des facteurs suivants : il n'y a eu que deux mois au cours desquels des distributions ont été versées au troisième trimestre de 2006, comparativement à trois mois en 2007, la distribution a été partielle en juillet 2006 puisque les distributions sont entrées en vigueur le 7 juillet 2006, le solde moyen de parts en circulation a augmenté et le taux de distribution s'est accru depuis le mois de février 2007.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations du troisième trimestre de 2007 ont totalisé 140,2 M\$, soit une hausse de 9,1 % comparativement au troisième trimestre de 2006. Tel qu'il a été présenté à la rubrique intitulée « Revue du trimestre », nous continuons d'investir dans nos activités sur fil traditionnelles pour soutenir nos activités existantes et la fiabilité de notre réseau, et nous avons investi dans l'expansion et l'accroissement de notre zone de couverture Internet haute vitesse, en augmentant nos investissements dans la fibre optique jusqu'aux nœuds, ce qui comprend notre plan de mise en œuvre accéléré, et en actualisant notre réseau pour soutenir nos applications IP de la prochaine génération.

Situation de trésorerie

Besoins de liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour 2007 consistent en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en des cotisations aux régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements, y compris le remboursement du prêt temporaire consenti par le Fonds, étant donné que ce dernier rachète des parts en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Le taux actuel de distribution aux porteurs de parts du Fonds se chiffre à 0,2350 \$ la part par mois. Le Fonds est entièrement dépendant des distributions que la Fiducie Bell Nordiq et nous lui versons pour faire ses distributions. Selon les évaluations actuelles, les besoins de liquidités annuels liés aux distributions du Fonds et à celles à l'intention de BCE et de Bell Canada s'établiront entre 650 M\$ et 660 M\$ pour 2007.
- Des dépenses en immobilisations s'établissant entre 16,0 % et 16,5 % des produits d'exploitation seront effectuées, selon les besoins, pour soutenir notre infrastructure existante et faire progresser nos initiatives stratégiques. Ces dépenses en immobilisations comprennent des investissements supplémentaires de 35 M\$ à 45 M\$ visant à accélérer la mise en œuvre de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds.
- La capitalisation totale de nos régimes de retraite à prestations déterminées en 2007 devrait être de l'ordre de 85 M\$ à 95 M\$, déduction faite des cotisations volontaires des exercices précédents et compte tenu de l'application d'un calendrier prévoyant la capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de 10 ans en ce qui concerne les régimes admissibles. Les cotisations comprennent un montant d'environ

36 M\$ pour la capitalisation du déficit, la tranche résiduelle correspondant à la capitalisation au titre des services rendus au cours du trimestre. Selon les estimations, le montant de la capitalisation de nos régimes d'avantages complémentaires de retraite pour 2007 devrait s'établir entre 6 M\$ et 8 M\$ et celui des régimes de retraite à cotisations déterminées, entre 7 M\$ et 8 M\$.

- Nous sommes tenus de rembourser la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous avons l'intention de refinancer la majeure partie de cette dette lorsqu'elle arrivera à échéance, tel qu'il est indiqué ci-après.
- Les autres engagements, notamment les contrats de location-exploitation et les engagements d'achat de matériel et d'autres infrastructures de réseau, ainsi que les éventualités, sont présentés aux notes 20 et 23 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et aux notes 18 et 19 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007.

Sources de financement

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités de la vigueur des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation récurrentes, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un prospectus préalable de base visant le placement de billets à moyen terme, d'un programme de papier commercial et d'un programme de titrisation de nos créances. Nous prévoyons tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions, le montant requis pour la capitalisation des régimes et nos autres engagements. Nous continuons d'avoir accès à du financement bancaire et à notre programme de titrisation de créances malgré les récentes perturbations sur les marchés publics du crédit. Plus particulièrement, outre une hausse des coûts de financement à l'égard de ces programmes, nous n'avons pas subi de conséquences fâcheuses découlant des problèmes à l'égard du papier commercial adossé à des créances mobilières qui sont devenues manifestes à l'échelle mondiale au cours du troisième trimestre. Notre structure du capital se détaille comme suit :

| <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i> | 30 septembre 2007 | | 31 décembre 2006 | |
|--|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
| Avoir des associés | 4 493,4 \$ | 49,3 % | 4 836,6 \$ | 51,3 % |
| Part des porteurs sans contrôle | 1 845,7 | 20,3 % | 1 919,1 | 20,3 % |
| Dette nette | 2 766,2 | 30,4 % | 2 680,3 | 28,4 % |
| Total du capital | 9 105,3 \$ | 100,0 % | 9 436,0 \$ | 100,0 % |

Dette

Nous avons émis des billets à moyen terme d'un montant de 2,25 G\$ en vertu de notre prospectus préalable de base visant un placement de 3,0 G\$. Au 30 septembre 2007, nous avons prélevé une tranche de 100,0 M\$ sur notre facilité de crédit bancaire non renouvelable.

Nous disposons également d'une caisse de retraite non renouvelable de 450,0 M\$ que nous pouvons utiliser pour financer le déficit du régime de retraite. Au 30 septembre 2007, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité, mais nous avons diminué sa capacité de 30,7 M\$, compte tenu de l'émission de lettres de crédit en vue de soutenir l'application des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes sur une période de 10 ans.

Nous poursuivons notre programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ et nous conservons des facilités de crédit d'exploitation renouvelables totalisant 576,0 M\$. Au 30 septembre 2007, du papier commercial d'un montant de 51,2 M\$ avait été émis et un montant de 150,0 M\$ avait été prélevé sur les facilités d'exploitation renouvelables. Nous nous assurons de disposer, en tout temps, d'une tranche non prélevée suffisante en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables pour soutenir les émissions de papier commercial, et ces concours de trésorerie de secours nous ont empêché de subir l'incidence négative importante des récents problèmes éprouvés sur les marchés en raison du papier commercial adossé à des créances mobilières. Bien que la récente conjoncture des marchés se soit traduite par une légère hausse du coût des emprunts à court terme puisque de façon générale nous avons délaissé le marché du papier commercial pour privilégier nos facilités bancaires, nous ne nous attendons pas à ce que cette hausse ait une incidence négative

importante sur nos résultats puisque ces emprunts à court terme représentent une portion relativement petite de notre structure du capital.

Étant donné que la conjoncture des marchés le permet, nous prévoyons toujours être en mesure de refinancer la majeure partie de ces emprunts à court terme ainsi que la débenture de 50,0 M\$ de Télébec arrivant à échéance au moyen d'émissions supplémentaires de titres à taux fixe sur les marchés financiers au cours du prochain exercice.

Notations

Standard & Poor's (S&P) et Dominion Bond Rating Service (DBRS) ont attribué les notations suivantes à nos filiales. Les notations ont été confirmées en septembre et en octobre 2007.

| | S&P | DBRS |
|---|----------------------|-----------------------------|
| Dette de premier rang non garantie de Bell Aliant, s.e.c. | BBB, tendance stable | BBB (haut), tendance stable |
| Papier commercial de Bell Aliant, s.e.c. | Non noté | R-1 (bas), tendance stable |
| Débentures de Télébec et de NorthernTel | BBB, tendance stable | BBB (haut), tendance stable |

Une notation n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ni de détenir des titres, et peut être révisée ou retirée à tout moment.

Avoir des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts suivantes :

- parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- parts de société en commandite de catégorie 2;
- parts de commandité.

Pour plus de détails sur les modalités et les conditions liées aux parts, veuillez vous reporter à la note 14 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Les parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. ne sont pas négociées dans le public, et il n'y a eu aucun changement de propriété depuis le 31 décembre 2006.

Nous présentons également un état consolidé du résultat étendu qui reflète les changements du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, dans la mesure où ils sont en vigueur. Le cumul des autres éléments du résultat étendu représente une composante distincte de l'avoir des associés. Au 30 septembre 2007, le cumul des autres éléments du résultat étendu avait eu pour effet de réduire l'avoir des associés de 36,9 M\$. Veuillez vous reporter à la rubrique « Principales conventions comptables » pour plus de détails.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau et pris divers engagements d'achat aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales conclues avec Bell Canada à l'égard de nos activités en Ontario et au Québec auparavant détenues par celle-ci. Des renseignements au sujet du montant des paiements futurs estimatifs aux termes de ces arrangements sont présentés en détail à la note 20 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 18 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007. Des renseignements sur notre dette à long terme sont précisés à la note 12 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 11 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention de rachat, certaines créances à une fiducie de titrisation. Plus de détails au sujet de cet arrangement sont présentés à la note 3 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Nous avons élargi notre programme au cours du deuxième trimestre de 2007 et nous avons été à même de vendre des créances additionnelles à la fiducie, pour un produit net en espèces de 90,0 M\$. Au troisième trimestre de 2007, ce montant a été réduit de 10,0 M\$ en raison des variations normales des créances admissibles et a donné lieu à un solde de 200,0 M\$ au 30 septembre 2007. Veuillez vous reporter à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007 pour de plus amples renseignements.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons régulièrement des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les risques de change associés à notre dette à long terme ou à des engagements fermes donnés. Plus de détails portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 18 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et aux notes 1 et 16 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007. Au 30 septembre 2007, nous détenons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait à 200,0 M\$. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couverture d'une partie de notre dette à taux variable.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BCE, Bell Canada et le Fonds demeurent nos principaux apparentés. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 septembre 2007.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 septembre 2007 ont été établis conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables cruciales que nous faisons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Tel qu'il est présenté à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés au 30 septembre 2007, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2007, les chapitres 1530, 3251, 3855, 3862, 3863 et 3865 du *Manuel de l'ICCA*, lesquels ont trait au résultat étendu, aux instruments financiers et aux couvertures.

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les changements suivants découlent de la mise en œuvre de ces nouvelles normes :

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits dans le bilan à la juste valeur à titre d'actifs ou de passifs dérivés. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie liées aux taux d'intérêt est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible

d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la dette.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisés continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Outre les changements mentionnés précédemment, il n'y a eu aucune modification de convention comptable ou de note d'orientation concernant la comptabilité qui a donné lieu à des changements comptables au cours des neuf premiers mois de 2007.

Faits nouveaux en matière de conventions comptables

Nous surveillons constamment les modifications de normes comptables et de notes d'orientation concernant la comptabilité afin de nous assurer que nous continuons de respecter les PCGR du Canada. Au cours du troisième trimestre de 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, intitulé « Stocks », pour remplacer le chapitre 3030 du même nom, qui établit de nouvelles normes d'évaluation et de comptabilisation des stocks, ainsi que les informations à fournir à leur égard. Les normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008. Nous évaluerons l'incidence que les révisions auront sur notre société au cours du quatrième trimestre de 2007.

HYPOTHÈSES FORMULÉES LORS DE LA PRÉPARATION DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET RISQUES POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS ET NOS RÉSULTATS

Hypothèses formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs

Les énoncés prospectifs figurant dans nos rapports de gestion au 31 décembre 2006 et dans le présent rapport de gestion sont fondés sur bon nombre d'hypothèses que nous avons jugées raisonnables au moment où nous avons préparé les énoncés prospectifs. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, nous avons présenté les principales hypothèses formulées pour préparer les énoncés prospectifs liés au rendement financier et d'exploitation que nous prévoyons pour 2007. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives aux marchés, et financières et opérationnelles. Sauf en ce qui concerne celles énumérées ci-dessous, les hypothèses n'ont pas subi de modifications importantes au cours des trois premiers trimestres de 2007 ou de la période allant jusqu'au 31 octobre 2007.

- Le 16 février 2007, nous avons annoncé notre intention d'effectuer une offre publique d'achat visant l'acquisition de la totalité des parts de fiducie en circulation d'Amtelecom Income Fund, avec prise d'effet officielle le 28 février 2007. L'offre, dont les conditions n'ont pas été remplies, est arrivée à échéance le 18 avril 2007 sans que l'opération ne soit conclue. Les produits d'exploitation et les liquidités distribuables supplémentaires qui auraient pu être générés par l'opération proposée touchant Amtelecom sont négligeables par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.
- Au cours du troisième trimestre de 2007, nous prévoyions émettre des billets à moyen terme d'un montant maximal de 300 M\$; cependant, nous avons déterminé que la conjoncture des marchés n'était pas propice à une telle émission. Par conséquent, cette partie de notre financement demeure sous forme de dette à taux variable, et le taux des acceptations bancaires est couvert au moyen de swaps de taux d'intérêt fixe-variable dont le montant nominal totalise 200 M\$. Le coût supplémentaire du financement à court terme engagé en raison de la hausse des écarts de taux d'intérêt sur le marché est négligeable par rapport aux cibles que nous avons établies en février 2007.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale à la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous sommes confiants quant à nos perspectives à long terme, mais nous sommes certes conscients de notre exposition à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 pour consulter la liste des risques importants auxquels, à notre avis, nous sommes exposés. La liste des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui ont actuellement, selon nous, peu d'incidence sur nos activités consolidées.

À l'exception de l'éventualité juridique décrite ci-après, depuis le début de l'exercice 2007, nous n'avons pas noté de changements importants de la nature des risques auxquels nos activités courantes sont exposées, laquelle est décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Compte tenu des changements importants de la conjoncture des marchés publics des emprunts au cours des derniers mois, nous présentons ci-après une mise à jour de l'analyse du risque d'illiquidité et de marché auquel nous sommes exposés. Enfin, nous présentons une mise à jour du cadre réglementaire et de l'état de la concurrence à la rubrique « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Conjoncture du marché public des emprunts

Au cours du troisième trimestre de 2007, des perturbations du cours normal ont été observées sur le marché du papier commercial. Interpellés par le ralentissement sur le marché de l'habitation américain et par les défaillances sur le marché des prêts hypothécaires à risque, les investisseurs dans certains instruments du marché monétaire à court terme adossés à de tels prêts hypothécaires (désignés par l'appellation « papier commercial adossé à des créances mobilières ») ont peu à peu pris conscience des risques de pertes liés à ces investissements. Ces événements ont eu une incidence sur la totalité du marché du papier commercial adossé à des créances mobilières, et ce, même si les titres touchés représentaient une petite portion de l'ensemble du marché du papier commercial. Un resserrement des liquidités s'est produit lorsque nombre d'émetteurs de papier commercial n'ont pu émettre du nouveau papier commercial lorsque les titres de créance en cours sont arrivés à échéance ni financer leur croissance. Nombre d'émetteurs ont été forcés d'avoir recours aux facilités bancaires de secours plutôt qu'au papier commercial, alors que d'autres ne disposaient pas nécessairement de telles sources de financement de secours garanties.

Nous n'aurions pu prévoir les événements particuliers qui ont entraîné cette situation; cependant, nos politiques de gestion des risques tiennent compte des perturbations possibles des marchés financiers et des périodes éventuelles de resserrement de la disponibilité du crédit. Nous dépendons des marchés financiers et du marché des prêts commerciaux pour financer nos activités. Par conséquent, nos efforts de gestion du risque comprennent la diversification des sources de financement, le recours aux banques à charte canadiennes comme contreparties et aux fournisseurs de liquidités dans le cadre de nos couvertures et de nos programmes de titrisation, le maintien d'une capacité suffisante en vertu de nos facilités de crédit bancaires de secours afin de soutenir notre programme de papier commercial, l'établissement de restrictions à l'égard des émetteurs, des cotes et des contreparties à l'égard de nos placements sur le marché monétaire et la diversification adéquate des placements de nos régimes de retraite. Ces mesures nous ont permis d'éviter l'incidence négative importante de la conjoncture récente. Cependant, si cette conjoncture persiste pour une longue période ou si sa portée s'élargit, ou encore si d'autres perturbations se font sentir sur les marchés des capitaux, nous pourrions subir une hausse des coûts ou une incapacité à obtenir du financement lorsque nous en aurons besoin pour croître ou rembourser la dette arrivant à échéance.

Éventualité

Le 9 août 2004, une poursuite a été déposée en Saskatchewan contre certains fournisseurs canadiens de services sans fil ou de téléphonie cellulaire, y compris contre l'une de nos anciennes sociétés, soit Aliant Telecom Inc., par plusieurs présumés ou anciens clients des défendeurs. Dans la requête, les plaignants prétendaient notamment qu'il y avait eu rupture de contrat, fausse représentation, négligence, collusion et manquement aux obligations d'ordre réglementaire en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) relativement aux frais d'accès au réseau facturés par les défendeurs à leurs clients, et ils poursuivaient pour dommages-intérêts non définis. Le 17 septembre 2007, la cour a autorisé le recours collectif aux plaignants. Nous avons l'intention, une fois que la forme de l'ordonnance autorisant le recours collectif sera réglée, d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de la décision accordant le recours collectif.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a élaboré des contrôles internes à l'égard de l'information financière (tels qu'ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières) afin de fournir une assurance raisonnable en matière de fiabilité de l'information financière et de préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Il n'y a eu aucun changement à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2007 qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Lorsqu'il en est fait mention dans le présent rapport de gestion, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation et le BAIIA ont été retraités pour tenir compte des résultats historiques pro forma comme si Placements Bell Aliant, s.e.c. avait existé tout au long de l'exercice 2006. À notre avis, la présentation de ces mesures financières non définies par les PCGR permet une comparaison et une analyse d'un exercice à l'autre plus significatives.

Les termes « produits d'exploitation pro forma », « bénéfice d'exploitation », « bénéfice d'exploitation pro forma », « BAIIA », « BAIIA pro forma » « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Produits d'exploitation pro forma, bénéfice d'exploitation et bénéfice d'exploitation pro forma

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes. Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation et au bénéfice d'exploitation ajustés pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma correspondent aux produits d'exploitation ou au bénéfice d'exploitation de la société remplacée, Aliant, exclusion faite des produits d'exploitation ou du bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., y compris les produits d'exploitation ou le bénéfice d'exploitation se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits d'exploitation et des produits d'exploitation pro forma, des produits et des charges d'exploitation et du bénéfice d'exploitation de même que du bénéfice d'exploitation et du bénéfice d'exploitation pro forma sur une base consolidée.

| Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars) | Trimestres | | Périodes de neuf mois | |
|--|--------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | 2007 ¹⁾ | 2006 |
| Produits d'exploitation | 837,9 \$ | 802,8 \$ | 2 514,7 \$ | 1 847,0 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | - | (7,4) | - | (194,3) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | - | 22,8 | - | 623,4 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | - | 7,0 | - | 189,3 |
| Éliminations intersociétés | - | (0,1) | - | (3,5) |
| Produits d'exploitation pro forma | 837,9 \$ | 825,1 \$ | 2 514,7 \$ | 2 461,9 \$ |
| Produits d'exploitation | 837,9 \$ | 802,8 \$ | 2 514,7 \$ | 1 847,0 \$ |
| Charges | 695,6 | 618,4 | 2 145,0 | 1 482,1 |
| Bénéfice d'exploitation | 142,3 \$ | 184,4 \$ | 369,7 \$ | 364,9 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | - | (4,7) | - | (94,7) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | - | 12,3 | - | 215,2 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | - | 2,2 | - | 61,2 |
| Bénéfice d'exploitation pro forma | 142,3 \$ | 194,2 \$ | 369,7 \$ | 546,6 \$ |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons les produits d'exploitation pro forma et le bénéfice d'exploitation pro forma, entre autres mesures, pour évaluer notre rendement d'exploitation comme si nous avions existé tout au long de l'exercice 2006, ce qui permet une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation pro forma, le bénéfice d'exploitation et le bénéfice d'exploitation pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA et BAIIA pro forma

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration et autres frais. Le BAIIA pro forma correspond au BAIIA ajusté pour tenir compte des résultats d'exploitation historiques pro forma se rapportant à l'actif net acquis et vendu dans le cadre de l'arrangement, comme si ce dernier avait été conclu le 1^{er} janvier 2005. Par conséquent, le BAIIA pro forma correspond au BAIIA de la société remplacée, Aliant, exclusion faite du BAIIA se rapportant aux activités sans fil d'Aliant et à DownEast Ltd., mais y compris le BAIIA se rapportant aux activités sur fil régionales de Bell Canada, exercées par l'intermédiaire de Télébec et de NorthernTel.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation au BAIIA et du BAIIA au BAIIA pro forma sur une base consolidée.

| Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars) | Trimestres | | Périodes de neuf mois | |
|--|--------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | 2007 ¹⁾ | 2006 |
| Bénéfice d'exploitation | 142,3 \$ | 184,4 \$ | 369,7 \$ | 364,9 \$ |
| Ajouter : | | | | |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 26,0 | 26,0 | 83,8 | 73,8 |
| Amortissement | 183,3 | 141,4 | 604,3 | 331,9 |
| Frais de restructuration et autres frais | 20,8 | 3,8 | 22,2 | 13,0 |
| BAlIA | 372,4 \$ | 355,6 \$ | 1 080,0 \$ | 783,6 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Activités sans fil d'Aliant et DownEast Ltd. | - | (4,7) | - | (120,5) |
| Activités sur fil régionales de Bell Canada | - | 12,4 | - | 327,1 |
| Groupe Bell Nordiq inc. | - | 3,4 | - | 92,6 |
| BAlIA pro forma | 372,4 \$ | 366,7 \$ | 1 080,0 \$ | 1 082,8 \$ |

¹⁾ Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.

Nous utilisons le BAlIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence de l'amortissement, de la charge nette au titre des avantages sociaux et des frais de restructuration et autres frais. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des avantages sociaux étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société, ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure les frais de restructuration et autres frais ne signifie pas nécessairement qu'ils sont non récurrents.

Nous utilisons le BAlIA pro forma, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de Placements Bell Aliant, s.e.c. comme si cette dernière avait existé tout au long de l'exercice 2006. Le BAlIA et le BAlIA pro forma permettent une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions de capital aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAlIA et le BAlIA pro forma ne doivent pas être confondus avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés aux activités poursuivies de Placements Bell Aliant, s.e.c. qui sont disponibles aux fins de distribution;

- ii) le montant des liquidités distribuables normalisées qui serait attribuable à la participation minoritaire dans des filiales sous contrôle (c.-à-d. le Fonds de revenu Bell Nordiq avant janvier 2007 et AMP avant septembre 2006) puisqu'il correspond à des liquidités qui ne sont pas disponibles aux fins de distribution;
- iii) les dépenses en immobilisations;
- iv) les ajustements aux flux de trésorerie et aux dépenses en immobilisations relatifs à la période antérieure au 7 juillet 2006, étant donné que cette période a trait aux activités d'Aliant.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul de cette mesure des liquidités distribuables normalisées incluent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect de clauses financières restrictives à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, aucun ajustement semblable n'est nécessaire dans notre situation.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre les ajustements pour tenir compte des éléments suivants à nos liquidités distribuables normalisées :

- v) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), les primes au paiement anticipé de la dette, la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- vi) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- vii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Au troisième trimestre de 2007, nous avons déterminé que les coûts comptabilisés à l'égard du régime de parts différées à l'intention des dirigeants ne devraient pas être déduits des liquidités distribuables puisqu'ils seront ultérieurement réglés par le Fonds au moyen de l'émission de parts, plutôt qu'au moyen d'un paiement en espèces. Nous avons donc retraité les liquidités distribuables à compter du quatrième trimestre de 2006. Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de compte, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de compte du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts en capital que nous payerons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées dans le futur. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leur plus récent budget. Par conséquent, depuis le troisième trimestre de 2007, nous ne prévoyons aucune déduction pour impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux lois fiscales futures adoptées.

Nous ne sommes pas en mesure de calculer les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables à partir des flux de trésorerie avant le 7 juillet 2006 puisque les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pro forma n'ont pas été retraités sur une base pro forma.

| <i>Pour les périodes terminées le 30 septembre</i> <i>(en millions de dollars)</i> | Trimestres | | | Périodes de neuf mois ¹⁾ |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| | 2007 | 2006 | Variation en % | 2007 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | 304,3 \$ | 111,4 \$ | 173,2 | 888,8 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Ajustement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période antérieure au 7 juillet 2007 | 0,2 | 8,7 | (97,7) | 12,7 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées | 0,7 | (4,1) | n. s. | (2,2) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds | - | 11,1 | n. s. | - |
| Dépenses en immobilisations | (140,2) | (128,6) | 9,0 | (398,9) |
| Ajustement des dépenses en immobilisations pour la période antérieure au 7 juillet 2007 | - | (1,9) | n. s. | - |
| Part des porteurs sans contrôle dans les liquidités distribuables normalisées | - | (9,6) | n. s. | - |
| Liquidités distribuables normalisées | 165,0 | (13,0) | n. s. | 500,4 |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts : | | | | |
| Primes au remboursement anticipé de la dette | - | 147,8 | n. s. | - |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) | (2,7) | 29,2 | n. s. | (17,3) |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds | (1,2) | - | n. s. | (1,6) |
| Capitalisation du déficit des régimes de retraite | 9,8 | 14,0 | (30,0) | 26,5 |
| Frais de restructuration et autres frais | 20,8 | 3,8 | n. s. | 22,2 |
| Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés | 1,7 | 3,0 | (43,3) | 7,5 |
| Autres ajustements : | | | | |
| Économie d'impôts exigibles | (12,3) | (2,6) | n. s. | (9,9) |
| Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement | (3,5) | 3,7 | n. s. | 4,1 |
| Liquidités distribuables | 177,6 \$ | 185,9 \$ | (4,5) \$ | 531,9 \$ |

n.s. — non significatif

¹⁾ L'information comparative pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006 n'est pas disponible.

Puisque les données pro forma relatives au BAIIA sont disponibles pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, nous calculons également, aux fins de comparaison, les liquidités distribuables à partir du BAIIA ou du BAIIA pro forma, auquel nous ajoutons ou duquel nous déduisons tout élément de trésorerie qui n'a pas été pris en compte dans le BAIIA ou dans le BAIIA pro forma, mais qui est nécessaire aux fins d'exploitation au cours de la période considérée, y compris les éléments suivants :

- i) le montant de la capitalisation en espèces exigé à l'égard des coûts des services rendus au cours du trimestre en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux régimes d'avantages sociaux complémentaires, dans la mesure où ils n'ont pas déjà été déduits aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- ii) les ajustements apportés aux impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie afin de refléter le niveau normalisé auquel les impôts s'établiront lorsque les réductions des taux d'imposition provinciaux annoncées entreront en vigueur au cours des prochains exercices;
- iii) les charges engagées par le Fonds puisqu'elles ne sont pas incluses dans le calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma de Placements Bell Aliant, s.e.c.;
- iv) les intérêts débiteurs en espèces;
- v) les autres produits ou charges ayant un effet sur la trésorerie qui pourraient être générés ou engagés, dans la mesure où ils n'ont pas été inclus aux fins du calcul du BAIIA ou du BAIIA pro forma;
- vi) les ajustements effectués pour tenir compte de certains éléments non récurrents ou d'autres éléments de normalisation des charges;
- vii) la tranche de nos liquidités distribuables consolidées générées à l'intention de la part des porteurs sans contrôle dans nos filiales sous contrôle;
- viii) les dépenses en immobilisations;
- ix) la tranche de nos liquidités distribuables qui a été générée par les activités abandonnées.

Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, la plupart des ajustements effectués correspondent aux résultats pro forma. Pour les périodes postérieures au 7 juillet 2006, tous les ajustements effectués aux fins du calcul des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou nos livres de compte, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie, tel qu'il a été mentionné précédemment.

Pour analyser les liquidités distribuables par rapport à celles des périodes antérieures, nous avons effectué les calculs suivants à partir du BAIIA pro forma :

| Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars) | Trimestres | | | Périodes de neuf mois | | |
|---|--------------------|-----------------|-------------------|-----------------------|-----------------|-------------------|
| | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % | 2007 ¹⁾ | 2006 | Variation en % |
| BAIIA ou BAIIA pro forma | 372,4 \$ | 366,7 \$ | 1,6 | 1 080,0 \$ | 1 082,8 \$ | (0,3) |
| Ajouter (déduire) : | | | | | | |
| ²⁾ Ajustements pro forma non pris en compte dans le BAIIA avant le troisième trimestre de 2006 | - | - | - | - | 2,8 | n. s. |
| ³⁾ Capitalisation en espèces du coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets | (17,2) | (16,3) | 5,5 | (50,5) | (46,9) | 7,7 |
| ⁴⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie inclus dans le BAIIA | 1,7 | 4,7 | (63,8) | 11,0 | 5,3 | 107,5 |
| ⁴⁾ Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie normalisés | - | (1,7) | n. s. | (3,5) | (5,1) | (31,4) |
| Charges du Fonds | (1,1) | - | n. s. | (4,3) | - | n. s. |
| Autres produits (charges) | (1,5) | (0,4) | 275,0 | (1,6) | (1,9) | (15,8) |
| ⁵⁾ Intérêts débiteurs en espèces | (36,7) | (34,6) | 6,1 | (112,7) | (106,2) | 6,1 |
| ⁶⁾ Part des porteurs sans contrôle | - | (14,5) | n. s. | - | (48,5) | n. s. |
| ⁷⁾ Dépenses en immobilisations | (140,2) | (126,4) | 10,9 | (398,9) | (370,4) | 7,7 |
| ⁸⁾ Liquidités distribuables liées aux activités abandonnées | 0,2 | 8,4 | (97,6) | 12,4 | 24,2 | (48,8) |
| Liquidités distribuables | 177,6 \$ | 185,9 \$ | (4,5) | 531,9 \$ | 536,1 \$ | (0,8) |

n.s. — non significatif

- 1) Les résultats pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 correspondent aux résultats présentés, et non à des résultats pro forma.
- 2) Des coûts non récurrents ayant touché les activités sur fil régionales de Bell Canada en 2005 par suite d'interruptions de travail ont été ajoutés aux fins de normalisation du BAIIA.
- 3) Les exigences en matière de capitalisation en espèces sont liées au coût des services rendus au cours de la période en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux nets. La partie de la capitalisation en espèces requise à l'égard de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux qui dépasse le coût des services rendus au cours de la période sera financée au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 4) Les impôts sur le capital réellement payés excédant les niveaux normalisés seront financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts.
- 5) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des intérêts débiteurs en espèces, dans l'hypothèse de prélèvements totalisant 2,6 G\$ pour Bell Aliant, s.e.c., à un taux d'intérêt estimatif de 5,5 %, comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les intérêts débiteurs en espèces comprennent également la quote-part des intérêts débiteurs de Télébec, de NorthernTel et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 6) La quote-part du BAIIA de Télébec, de NorthernTel et d'AMP qui est attribuable à la part sans contrôle dans ces entreprises.
- 7) Pour les périodes antérieures au 7 juillet 2006, correspondent à l'estimation, par la direction, des dépenses en immobilisations de Placements Bell Aliant, s.e.c., comme si cette dernière avait exercé des activités tout au long de l'exercice 2006. Les dépenses en immobilisations comprennent la quote-part des immobilisations de Télébec, de NorthernTel et d'AMP revenant à Placements Bell Aliant, s.e.c. pour les périodes au cours desquelles nous détenions moins de 100 % de ces entreprises.
- 8) Les activités de SalesBridge Canada Inc. et d'Aliant Directory Services ont été retraitées et classées dans les activités abandonnées. Leur apport aux liquidités distribuables est présenté séparément.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables, qui reflètent toutes notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être considérablement, des hypothèses prospectives utilisées.

Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux nouvelles lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour mesurer notre capacité, ainsi que celles d'autres fiduciaires à capital variable, de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts.

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Le tableau ci-après présente les principales données financières consolidées pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle a été préparée de la même manière que les états financiers consolidés.

| <i>Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 septembre</i> | | | | | | | | |
|--|----------|----------|----------|------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par part ou par action)</i> | 2005 | 2006 | | | | 2007 | | |
| | T4 | T1 | T2 | T3 | T4 ¹⁾ | T1 ¹⁾ | T2 ¹⁾ | T3 ¹⁾ |
| Produits d'exploitation | 516,4 \$ | 527,7 \$ | 516,5 \$ | 802,8 \$ | 837,3 \$ | 851,4 \$ | 825,4 \$ | 837,9 \$ |
| Produits d'exploitation pro forma ²⁾ | 822,1 \$ | 821,9 \$ | 814,9 \$ | 825,1 \$ | 837,3 \$ | 851,4 \$ | 825,4 \$ | 837,9 \$ |
| BAIIA ²⁾ | 216,1 \$ | 212,0 \$ | 216,0 \$ | 355,6 \$ | 363,9 \$ | 349,5 \$ | 358,1 \$ | 372,4 \$ |
| BAIIA pro forma ²⁾ | 367,6 \$ | 352,9 \$ | 363,2 \$ | 366,7 \$ | 363,9 \$ | 349,5 \$ | 358,1 \$ | 372,4 \$ |
| Bénéfice d'exploitation ²⁾ | 97,3 \$ | 88,8 \$ | 91,7 \$ | 184,4 \$ | 186,0 \$ | 171,6 \$ | 55,8 \$ | 142,3 \$ |
| Bénéfice d'exploitation pro forma ²⁾ | 188,0 \$ | 171,6 \$ | 180,8 \$ | 194,2 \$ | 186,0 \$ | 171,6 \$ | 55,8 \$ | 142,3 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies | 50,6 \$ | 35,3 \$ | 47,9 \$ | 2 930,1 \$ | (132,6) \$ | 83,0 \$ | 44,9 \$ | 72,7 \$ |
| Bénéfice net lié aux activités abandonnées | 4,6 | 4,9 | 5,3 | 5,5 | 5,6 | 5,5 | 260,3 | 0,5 |
| Bénéfice net (perte nette) | 55,2 \$ | 40,2 \$ | 53,2 \$ | 2 935,6 \$ | (127,0) \$ | 88,5 \$ | 305,2 \$ | 73,2 \$ |
| Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités poursuivies | 0,38 \$ | 0,26 \$ | 0,36 \$ | 20,07 \$ | (0,87) \$ | 0,54 \$ | 0,29 \$ | 0,48 \$ |
| Résultat de base et dilué par part ou action lié aux activités abandonnées | 0,03 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 1,71 | 0,00 |
| Résultat de base et dilué par part ou action | 0,41 \$ | 0,30 \$ | 0,40 \$ | 20,11 \$ | (0,83) \$ | 0,58 \$ | 2,00 \$ | 0,48 \$ |
| Liquidités distribuables ²⁾ | | | | 185,9 \$ | 185,9 \$ | 190,6 \$ | 160,2 \$ | 177,6 \$ |
| Distributions en espèces déclarées | | | | 141,0 \$ | 141,0 \$ | 166,2 \$ | 163,5 \$ | 161,3 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 2,4 \$ | 2,4 \$ | 2,4 \$ | — | — | — | — | — |
| Dividendes sur actions ordinaires déclarés | 37,6 \$ | 39,5 \$ | 39,5 \$ | — | — | — | — | — |

¹⁾ Les résultats pour le quatrième trimestre de 2006, le premier trimestre de 2007, le deuxième trimestre de 2007 et le troisième trimestre de 2007 correspondent aux résultats réels, et non à des résultats pro forma.

²⁾ Les produits d'exploitation pro forma, le BAIIA, le BAIIA pro forma, le bénéfice d'exploitation, le bénéfice d'exploitation pro forma et les liquidités distribuables ne sont pas des mesures définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

Nos résultats de 2005 reflètent les activités d'Aliant et témoignent d'une solide croissance et d'un redressement complet depuis l'arrêt de travail qui a eu lieu en 2004. Le bénéfice net du premier trimestre de 2006 a subi l'incidence négative d'une perte de 13,1 M\$ liée à des instruments financiers dérivés découlant de l'exercice d'options sur swap de taux d'intérêt et de l'extinction de la prime non amortie connexe, d'un montant de 8,3 M\$ après impôts. Le troisième trimestre de 2006 correspond à la première période pour laquelle nous avons présenté des résultats depuis la conclusion de l'arrangement, et le bénéfice de ce trimestre tient compte d'un gain de 1,95 G\$ à la vente des activités sans fil d'Aliant et des actions de DownEast Ltd., un gain sur dilution de 1,0 G\$ résultant de la restructuration, ainsi que des primes de remboursement anticipé de la dette de 147,8 M\$. Les résultats du quatrième trimestre ont subi l'incidence négative d'une charge d'impôts futurs de 225,1 M\$ liée au gain à la cession des activités sans fil d'Aliant. Le bénéfice d'exploitation du deuxième trimestre de 2007 inclut une charge additionnelle de 125,3 M\$ au titre de l'amortissement pour la période comprise entre le 7 juillet 2006 et le 30 juin 2007, en raison d'un ajustement au titre de la répartition du coût d'acquisition, en partie contrebalancé par des économies d'impôts futurs ayant trait à cet amortissement, par une variation des taux d'imposition et par la constatation d'un avantage lié aux pertes fiscales qui n'avait pas été antérieurement constaté. Le bénéfice lié aux activités abandonnées du deuxième trimestre de 2007 reflète un gain après impôts de 258,9 M\$ à la vente de notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS. Le bénéfice lié aux activités abandonnées du troisième trimestre de 2007 reflète la hausse continue de l'amortissement, essentiellement celui des actifs incorporels à durée de vie limitée, découlant de l'achèvement de la répartition du coût d'acquisition.